

**ENTRE DROIT COMMUNAL,
ANTHROPOLOGIE PHYSIQUE ET ARCHÉOLOGIE :
LE PARCOURS DE L'ADMINISTRATEUR
ROBERT DAVID À MADAGASCAR**

Éric T. JENNINGS

Professor of History

Interim Director CEFMF

(Centre d'études de la France et du monde francophone)

University of Toronto

Résumé : Le présent article se penche sur trois thèmes mis en évidence par la carrière et les archives de l'administrateur des colonies Robert David, en poste à Madagascar sur deux décennies, de 1934 à 1954. Le premier concerne la réforme de l'organisation des collectivités malgaches, initiée pendant la période de Vichy (1940-1942 à Madagascar), puis mise en place dans l'après-guerre. Le second porte sur l'anthropologie raciale. Enfin, le troisième concerne un mystère archéologique encourant d'imposantes inscriptions rupestres dans la région de Fianarantsoa. Outre la *weltanschauung* d'un administrateur aux intérêts pluriels, cette analyse révèle des réseaux et des continuités insoupçonnées.

Mots-clés : Robert David, Régime de Vichy à Madagascar, administration locale, réforme communale, anthropologie raciale, inscriptions rupestres.

Abstract : This article explores three themes revealed by the career and archives of a colonial administrator named Robert David, posted in Madagascar over two decades, from 1934 to 1954. The first concerns reform projects for Malagasy town structures, initiated under the Vichy regime (which in Madagascar ran from 1940 to 1942), then implemented in the postwar. The second involves racial anthropology. Finally, the third revolves around an archeological mystery involving imposing cliff markings in the region of Fianarantsoa. Besides shedding light on the *weltanschauung* of an administrator with multiple interests, this study reveals unexpected networks and continuities.

Keywords : Robert David, Vichy period in Madagascar, local administration, communal reform, racial anthropology, cliff markings.

Les archives nationales d'outre-mer d'Aix-en-Provence ont récemment acquis les documents d'un administrateur qui fit carrière à Madagascar, un dénommé Robert David. Né en 1909 à Bordeaux, il servit continuellement sur la grande île entre 1934 et 1954, d'abord à Tuléar, ensuite à Tananarive, puis de nouveau dans le Sud, ensuite à Diego Suarez et enfin à Fianarantsoa.

Mon propos s'articule autour de trois trames présentes dans le fonds Robert David. La première concerne ses nombreuses contributions à la réforme de l'organisation des collectivités malgaches. Celle-ci fut conçue sous le régime Vichy, avant d'être finalement appliquée à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. La seconde porte sur son intérêt, à caractère autodidacte semblerait-il, pour l'anthropologie raciale. David appliquait cette dernière à ce qu'il nommait « le problème anthropobiologique malgache. » Les travaux de David sur ce thème, axés sur les questions de types sanguins, de mensurations crâniennes et de génétique, furent publiés en 1940. Relevons que dans ce cas, comme dans celui de la réforme communale, un courant essentialiste et réducteur semble avoir motivé et conditionné l'approche de Robert David avant, pendant, et après l'épisode vichyste à Madagascar (1940-1942). Enfin, je me penche sur les intérêts archéologiques de cet administrateur polyvalent, et notamment sur son interprétation gigantesques inscriptions rupestres dans la région de Fianarantsoa, dont il prit connaissance en interrogeant les populations locales en 1953. Plusieurs spécialistes avancèrent un rapprochement entre ces mystérieuses inscriptions et l'Hébreux ancien. L'affaire impliqua archéologues et anthropologues, et connaît encore aujourd'hui des répliques.

Ces trois trames ressortent de dossiers qu'un administrateur a bien entendu soigneusement présentés, triés, et entretenus. En outre, chacune correspond à un poste géographique spécifique dans la carrière de l'intéressé : le Sud de l'île pour l'anthropologie, Tananarive pour la réforme communale, et Fianarantsoa pour les inscriptions rupestres. Elles révèlent par ailleurs d'intéressantes continuités dans l'approche de l'administration coloniale. Et surtout elles mettent en évidence les filtres réducteurs à travers lesquels un administrateur colonial métamorphosé en spécialiste autopropagé de Madagascar a pu appréhender la grande île. À l'image d'Alfred Grandidier avant lui, ou de ses contemporains Raymond Decary et Henri Perrier de la Bathie, Robert David s'inventa en effet en spécialiste pluridisciplinaire et multidimensionnel de l'île rouge et de ses habitants, faisant preuve d'une même fascination pour ce qu'on pourrait appeler l'éénigme des origines malgaches.

Formé à l'Ecole Nationale de la France d'outre-mer (ENFOM) entre 1930 et 1933, David décrocha également un diplôme de l'école nationale des Langues Orientales vivantes qui enseignait notamment le malgache. Il débarqua à Madagascar en décembre 1934, à titre d'administrateur adjoint 3^{ème} classe. Le Bordelais gravit rapidement les échelons. Il devint administrateur en 1941, puis administrateur en chef en 1951. Entre 1935 et 1938, il fut adjoint au chef de la région de Tuléar. Il quitta ce poste pour servir au cabinet du gouverneur général à Tananarive. Il fut par la suite rapidement nommé chef du bureau politique et du bureau des informations. Entre 1940 et 1941, toujours dans la capitale malgache, il servit dans un premier temps à la direction des affaires administratives, en qualité d'adjoint au directeur de l'inscription maritime. On imagine que cette dernière mission dût comporter son lot de frustrations, étant donné l'important blocus maritime qu'imposait la marine britannique sur Madagascar pendant cette époque. C'est durant cette période, justement, qu'il se

passionna pour la question de la réorganisation des collectivités malgaches. En outre, il était alors chargé de réorganiser la bibliothèque de Tananarive et d'instituer son premier catalogue analytique. Puis, en 1941, David fut brusquement transféré à un poste rural, dans le district de Betsioky, au sud de Tuléar¹.

Comme la plupart de ses collègues, David sortit indemne de l'épuration très superficielle qui intervint à Madagascar après que celle-ci ait basculé à trois reprises : attaquée par les Britanniques en mai 1942 à Diego-Suarez, puis de nouveau à Majunga et à Tamatave en septembre 1942, ses forces vichystes résistèrent avant de se rendre en novembre 1942 ; Madagascar fut finalement remise par Churchill à la France combattante en janvier 1943. Elle passa ainsi en temps record du régime de Vichy, à l'occupation britannique, pour finir quelques mois plus tard sous le contrôle de la France combattante. En janvier 1943, la nouvelle administration française libre nomma Robert David au district de Diego-Suarez. D'après son dossier, il « assure la reprise de l'administration française à Diego-Suarez, interrompue depuis mai 1942. » Sans en avoir la preuve dans les archives, l'on ose imaginer que les Britanniques aient vu d'un mauvais œil la remise des pouvoirs à cet homme qui avait servi fidèlement l'administration pétainiste la veille, et qui, de ce fait, avait contribué à leur résister. Enfin, entre août 1947 et 1954, Robert David occupait la fonction d'administrateur-maire de Fianarantsoa. D'après son dossier, il « participe à la pacification de la zone Est du district passée à la rébellion » en 1947².

En d'autres termes, David fut à la fois acteur et témoin de nombreux temps forts de l'histoire malgache et coloniale, depuis la refonte des institutions communales à l'insurrection de 1947 en passant par la Seconde Guerre mondiale. Il est en outre frappant de relever la diversité des tâches qui lui incomberent et parfois même qu'il s'arrogea. Celles-ci comprenaient les affaires politiques, les affaires maritimes, l'administration locale, la répression, et même le travail de bibliothécaire en chef. Le parcours de Robert David montre par ailleurs comment des administrateurs postés somme toute assez loin du sommet de l'échelle administrative parvinrent à s'inventer spécialistes de la grande île, et ceci en l'espace de quelques années seulement. Enfin, chez lui, expertise et polyvalence semblent avoir pu coexister sans contradiction dans ce cas, comme dans d'autres.

I) LA RÉFORME DU FOKONOLONA ET DE LA COMMUNE MALGACHE, 1940-1944

D'après Pierre Singaravélou, le statut d'expert fut cultivé à l'ENFOM dans le sillage de la Grande Guerre. Chez Robert David, il semble spécialement frappant dans le domaine du *fokonolona* et de la réforme des communes malgaches³. Les *fokonolonas*, ou communautés villageoises sur les hauts plateaux malgaches, avaient jadis géré des territoires circonscrits de manière commune. Défini par certains comme « un groupement ayant les mêmes intérêts et obéissant à des règles de vie communes » le *fokonolona* désignait à l'origine « un groupement uni par un lien de

¹ Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence) ci-après ANOM, EEII 8619.

² *Ibid.*

³ Pierre SINGARAVELOU, *Professer l'empire : Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 109.

parenté⁴. » Solofo Randrianja observe qu'il peut être « compris comme une cellule politique de base favorisant la démocratie participative⁵. » Devenu une institution de dialogue et de gouvernance, le *fokonolona* fascina bon nombre d'allophones à la grande île. Après la conquête de Madagascar en 1895, le pouvoir colonial tenta à plusieurs reprises, et notamment à travers le texte qui nous intéresse ici, de l'accaparer et de l'instrumentaliser à ses propres fins. Du reste, le concept de *fokonolona* étant relativement fluide, l'on peut enregistrer d'audacieuses tentatives pour l'approprier. Ainsi que l'a montré Solofo Randrianja, l'un des pères du nationalisme malgache moderne, Jean Ralaimongo rapprocha communisme et *fokonolona*⁶. La récupération qu'entreprit Robert David était tout autre.

Nous l'avons dit : c'est lors de son passage au bureau du gouverneur général que Robert David se pencha sur la question du *fokonolona*, sans doute en effectuant au fil de la rédaction des recherches dans la bibliothèque de la capitale. Difficile de ne pas percevoir dans son obsession pour le *fokonolona* une conséquence de sa formation coloniale à l'ENFOM, où « le travail de codification des normes coutumières » occupait une place importante⁷.

Subsiste le mystère des très nombreux remaniements de ces textes dans les archives d'Aix, dont certains sont datés, d'autres pas. Gageons qu'il s'agit, sur la base des dates inscrites sur certaines pages, de diverses moutures d'un projet qui n'allait se concrétiser qu'en 1944. Qui plus est, la lecture du carton suggère une évolution entre des premiers textes assez théoriques, rédigés dans la bibliothèque de Tananarive, et d'autres ébauches plus étouffées, fruits sans doute du contact avec les populations dans le Sud puis dans le Nord de l'île. Cette montagne de versions recouvre un éventail important de structures communales malgaches, recélant un amoncellement de textes légaux, et surtout un premier jet de 1941 sur la réforme du *fokonolona*.

Cette première ébauche du texte sur la réforme communale se voulait manifestement au diapason des valeurs rurales, nostalgiques, essentialistes et hiérarchiques de la révolution nationale prônée par le maréchal Pétain. Ne forçons toutefois pas le trait. Comme le montrent les « archives David », les premières tentatives de remise à l'honneur du *fokonolona* remontent pratiquement au tout début de la colonisation, le général Théophile Pennequin ayant signé un rapport dans ce sens en 1899⁸. Toutefois, ces projets d'ingénierie sociale, ciblant la cellule villageoise malgache, avaient été relativement délaissés depuis le début du siècle, avant d'être impulsés et surtout réinventés sous Vichy.

Autre dimension remarquable du brouillon de 1941, le peu de ratures et de changements qu'allait finalement subir ce document avant de se muer en décret de novembre 1944 régissant l'organisation communale malgache. Cette genèse vichyste peut surprendre. En effet, sur le plan historiographique, George Condominas et Francis Arbousset ont tous deux perçu le décret de 1944 comme une mesure libérale, le produit d'un vent réformateur soufflant depuis Brazzaville et sa conférence

⁴ Georges CONDOMINAS, *Fokon'olona et collectivité rurales en Imerina*, Paris, ORSTOM, 1961, réédité en 1991, p. 23.

⁵ Solofo RANDRIANJA, éd., *Madagascar, le coup d'état de mars 2009*, Paris, Karthala, 2012, p. 37, note 61.

⁶ Solofo RANDRIANJA, *Société et luttes anticoloniales à Madagascar*, Paris, Karthala, 2001, p. 358.

⁷ SINGARAVELOU, *op. cit.*, p. 306.

⁸ ANOM 210 APOM 1.

présidée par le général de Gaulle en 1944⁹. Et effectivement, les recommandations de la conférence de Brazzaville figurent bien en préambule du décret de 1944, réorganisant les collectivités à Madagascar. Toutefois, une juxtaposition de ce texte avec celui de 1941 révèle surtout de nombreuses convergences.

Les deux textes de 1941 et de 1944 se prévalent d'une éthique préservatrice, voire revigorante et nostalgique. Ainsi peut-on lire à l'article 1 de l'ébauche de mars 1941 : « le texte contenu [ici] propose de faire participer les communautés malgaches à leur propre administration intérieure en donnant à leurs meilleurs éléments le pouvoir d'agir que les *fokonolona* ne savent plus utiliser¹⁰. » Le même elixir de redressement qui était censé faire ressurgir les valeurs hiérarchiques et prérévolutionnaires en France métropolitaine, devait donc opérer une revalorisation du *fokonolona* à Madagascar. En effet, comme l'a montré Antonin Cohen, le mot de communauté se situait au cœur du projet vichyste de révolution nationale, s'affichant même comme une sorte de déclaration de droits maréchalienne. Le régime de Vichy organisa même une « journée d'études communautaires » au Mont-Dore en 1943. L'esprit communautaire à la sauce de Vichy avait pour ingrédients des valeurs comme la région et la cellule familiale, ainsi que la suppression de la lutte des classes¹¹.

Mais revenons à Madagascar. Le texte de 1941 versait dans cette vision pétainiste de la communauté. Il s'agissait pour les concepteurs de ce document de « donner à ces communautés une conscience villageoise qui prendra la place de la conscience du groupe tribal de plus en plus lâche. » Ainsi, le *fokonolona* semblait parer aux dangers de l'aliénation culturelle consécutive au contact colonial. D'ailleurs, dans ce domaine, l'étude historique qui précède le projet de décret apporte une interprétation intéressante du passé malgache. À l'en croire, « dans les dernières années de la monarchie hova des influences étrangères vinrent exercer des pressions sur les *fokon'olona*, en matière de religion et d'enseignement, et contribuèrent dans une large mesure à créer la situation voisine de l'anarchie que la paix française devait dénouer¹². » En d'autres termes, la déchéance de cette institution était imputable aux missionnaires britanniques, l'ennemi juré du présent comme du passé. Le pouvoir colonial français se voyait ainsi disculpé d'avoir dilapidé ce *fokonolona* tant prisé. Valsant du passé vers l'avenir, le texte se proposait toutefois de proscrire le terme même de *fokonolona*, tout en retenant ses principes, et ceci dans le but de le vider de son sens merina. Aux yeux de David, le *fokonolona* était en effet synonyme d'une « tentative d'hégémonie » de la part des habitants des hauts plateaux sur les populations côtières. Pourtant, il s'agissait essentiellement d'un fard nouveau pour une institution ancienne. Il fallait en clair « reprendre l'ancienne organisation du *fokonolona* pour l'adapter aux conditions actuelles¹³. »

Les archives de Robert David permettent surtout d'esquisser une genèse très précise du texte de 1941. Parmi ses papiers, l'on retrouve ses notes détaillées à la lecture de l'ouvrage de François Perroux, publié justement en 1941, et intitulé *Vers un ordre et une économie communautaires*. Les idées de Perroux, un proche d'Emmanuel

⁹ CONDOMINAS, *op. cit.*, pp. 167-168 (168 pour la citation d'Arbousset).

¹⁰ ANOM 210 APOM 1.

¹¹ Antonin COHEN, « Vers la Révolution Communautaire : rencontres de la troisième voix au temps de l'ordre nouveau », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2004, 2, n°51-52, pp. 141-161.

¹² ANOM 210 APOM 1.

¹³ ANOM 210 APOM 1.

Mounier et du Personnalisme, allaient s'avérer influentes pour Jean Monet et pour la planification économique d'après-guerre. Relevons toutefois la remarque de Philip Nord, qui insiste sur le fait que Perroux avait plus que Mounier embrassé l'idéal du corporatisme, et qu'il admirait à ce titre, mais aussi pour son autoritarisme et sa « virilité », le régime de Salazar au Portugal. Perroux allait ensuite rejoindre la Fondation Alexis Carrel dans le Paris occupé¹⁴. Ce n'est que dans les derniers mois de l'occupation que Perroux allait abjurer le pétainisme, grâce en partie à une évolution vers la pensée de Keynes. Jusqu'alors, comme le souligne Antonin Cohen, Perroux avait favorisé un état maréchaliste reposant sur « des groupes concrets issus de la vie », à savoir la famille, la profession et la nation¹⁵.

Ce qui retient notre intérêt ici, c'est justement la tonalité pétainiste des passages de Perroux soulignés et relevés par David. Prenons par exemple l'extrait suivant de Perroux, que David devait considérer comme transposable au *fokonolona* : « Des écrivains allemands ont fait une comparaison féconde et belle entre les sociétés, moules institutionnels, et les communautés, unions à base d'amour, qui peuvent ou non s'y loger. La famille, la commune, le métier, l'ordre seraient ainsi tantôt de simples sociétés, tantôt des communautés, suivant les intentions, les dispositions d'âme, les orientations de tout l'être de ceux qui y participent. » Ou encore, « l'existence subjective des communautés est la résultante de faits de conscience [...] Le sentiment d'une collaboration à des œuvres communes et d'une combinaison organique des parties en un tout, composent le sentiment de communauté. » David saisit également certains des éléments explicitement antirépublicains chez Perroux, comme la réflexion suivante : « que l'inégalité politique, économique et sociale exclue la fraternité, c'est une des nombreuses absurdités que la Troisième République a contribué à répandre¹⁶. » Les divers auteurs allemands de la seconde moitié des années 1930, abondamment cités par Perroux, figurent eux aussi en bonne place dans les notes de David. *Heimat*, famille, ordre et métier s'entrelacent ainsi, avant d'être projetés sur la communauté malgache.

Le rapprochement entre *fokonolona* et révolution nationale allait faire du chemin. J'ai montré ailleurs combien les autorités vichystes à Madagascar tentèrent de jouer sur le passé malgache en comparant Pétain aux grands rois merina, ou en assimilant les hiérarchies malgaches à celles de la France du maréchal¹⁷. Plus surprenant encore, certains proches du régime allaient tenter d'appliquer cette même formule réductrice en métropole également. En avril 1944, F. H. Lem, qui avait travaillé au ministère des Colonies sous Vichy, publiait un article dans la revue *France, revue de l'état nouveau*, consacré au *fokonolona*, « Une institution malgache traditionnelle. » Selon Lem, le *fokonolona* pouvait servir d'antidote à l'individualisme et à l'égoïsme des « sociétés modernes. » Lem assimilait le *fokonolona* « à la fois à nos syndicats agricoles et à nos sociétés de secours mutuels. » Il faisait l'éloge de ce qu'il considérait être ses principes de base : « solidarité, entraide, sympathie réciproque, mutualité. » Il y percevait la preuve d'une « conception des devoirs réciproques ». Faisant grand usage du leitmotiv de grande civilisation déchue, Lem suggérait que le

¹⁴ Philip NORD, *France's New Deal : From the Thirties to the Postwar Era*, Princeton, Princeton University Press, 2010, pp. 38-39 et 97-100.

¹⁵ Antonin COHEN, « Du corporatisme au Keynésianisme : continuités pratiques et ruptures symboliques dans le sillage de François Perroux », *Revue française de science politique*, 2006, p. 562.

¹⁶ ANOM 210 APOM 1.

¹⁷ Éric JENNINGS, *Vichy sous les tropiques*, Paris, Grasset, 2004, p. 92-100.

fokonolona avait jadis, à l'époque précoloniale, permis des projets d'irrigation et des travaux publics à grande échelle, qui étaient désormais devenus impossibles car « l'esprit de mutualité s'est relâché. » Lem reconnaissait avoir puisé ses renseignements dans les pages du *Journal de Madagascar* de 1942, qui résumait et distillait alors les réflexions de Robert David sur la réforme communale malgache. Et Lem de conclure : « Les principes communautaires de la révolution nationale devaient trouver, à Madagascar, un terrain éminemment favorable sur le plan de l'administration des collectivités indigènes. Le chef de la colonie sut alors dégager des institutions traditionnelles les moyens nécessaires pour que la discipline sociale règne de nouveau, pour que le sens des responsabilités collectives soit restauré, pour que les efforts de tous coopèrent à l'intérêt général, pour que le travail devienne la loi commune¹⁸. » En somme la réforme communale malgache serait l'extension logique du pétainisme à Madagascar.

Certes, le texte de 1944 n'est pas une copie exacte de l'ébauche de 1941. À titre d'exemple, quelqu'un ratura les lignes du document de 1941 relatives à l'application à Madagascar des réformes métropolitaines en matière de politique municipale, à savoir l'abrogation pure et simple du droit de vote, et la permission octroyée à l'administration de nommer des maires à sa guise. Pourtant, même en marge de ces sections, David se permit une critique subtile de la réforme de 1944 qui à ses dires n'a « pas osé aller jusqu'au bout par la création de communes malgaches. » En effet, David était déçu que soit éliminé le paragraphe suivant : « Le projet permet de substituer au *Fokonolona*, de façon progressive, la commune malgache d'étendue plus grande pouvant aller jusqu'à l'actuel canton, administrée sous le contrôle direct du chef de district par un fonctionnaire indigène assisté d'une délégation communale. Cette assemblée qui est désignée administrativement, n'a pas le rôle uniquement consultatif des conseils de notables ; elle peut décider dans des cas déterminés, sous réserve d'approbation par le chef de district. » En 1944, cet étalage de désignations et nominations et cette carence de représentativité démocratique valut à ce que soit rajouté en marge : « élection à substituer à la désignation¹⁹. »

La posture paternaliste et antidémocratique de David n'allait pas évoluer fondamentalement avec le temps. Même s'il ne revêt pas sa signature, il semble probable que le rapport sur l'insurrection malgache de 1947 dans le carton de Robert David ait été rédigé par lui. Or, ce document allait puiser dans la période 1940-1945 pour cerner les origines de la crise de 1947. Pourtant, ce n'est pas le régime de Vichy qui s'y trouve pointé du doigt. On y lit notamment : « La défaite de 1940 avait fait baisser le prestige de la France. La succession des différents gouvernements de la Métropole avait créé une confusion que les dirigeants MDRM ont exploitée [...] L'attribution de "droits" et la diffusion de "mots" et d'idées généreuses en soi ne furent pas comprises de la masse primitive non préparée à les recevoir²⁰. » En d'autres termes, ce serait l'avènement au pouvoir du Gouvernement Provisoire issu de la France Combattante, puis le discours républicain de la Quatrième République, et surtout l'esprit plus libéral de la Conférence de Brazzaville en 1944 et l'abolition

¹⁸ F.-H. LEM, « Une institution malgache traditionnelle : Le *Fokonolona* » *France, Revue de l'Etat nouveau*, 20 avril 1944, pp. 82-87.

¹⁹ ANOM 210 APOM 1.

²⁰ ANOM 210 APOM 1, Insurrection, étude sur la rébellion de 1947, p. 3.

du travail forcé en 1946, les principaux responsables de la révolte qui ébranla Madagascar en 1947.

II) LE « PROBLÈME ANTHROPOBIOLOGIQUE MALGACHE »

Les intérêts de David ne se bornaient certainement pas à la question de communauté. Dans le numéro 23 du *Bulletin de l'Académie malgache* daté de 1940, il signait un article en deux parties intitulé « le problème anthropobiologique malgache. » David en avait bouclé la rédaction en septembre 1940, deux mois seulement après la débâcle de 1940 et l'avènement du régime de Vichy²¹.

La guerre avait littéralement rendu possible la première partie de son étude. Robert David explique en effet qu'en avril et mai 1940, il avait profité de la mobilisation pour mener « de nouvelles recherches sur les groupes sanguins des populations de Madagascar. » À cette époque, des recrues militaires et des ouvriers de toute l'île s'apprêtaient à embarquer pour l'Europe pour contribuer à l'effort de guerre. David saisit l'opportunité pour effectuer des analyses sanguines sur 2 476 hommes Malgaches ainsi regroupés. Il identifia trois gènes pour son étude, puis compara les résultats obtenus par « tribu. » Il transféra ensuite les données obtenues à l'échelle mondiale, alignant ses chiffres avec les mêmes gènes chez des Javanais, des habitants de Nouvelle-Guinée, chez des Aborigènes Australiens, des Africains du Haut-Katanga et du Moyen-Congo, notamment²².

En clair, David se plongeait au cœur du débat sur l'origine des Malgaches, pour savoir s'ils étaient Africains ou d'origine indonésienne, voire micronésienne. Faisant usage d'une science relativement nouvelle (la génétique moderne était alors à ses débuts) David anticipait en un sens une approche récente, l'angle génétique étant revenu aux devants des modèles explicatifs de la question des origines malgaches, tandis que d'autres approches, linguistiques et archéologiques, par exemple, se sont avérées peu concluantes²³. Ce qui frappe le plus toutefois, c'est que cet administrateur dont le dossier ne rapporte pas la moindre formation médicale, effectuait de telles analyses avec semblerait-il l'aval de ses collègues, qui lui ouvrirent le champ pour effectuer plus de deux mille prises de sang sur des militaires.

L'échantillonnage interpelle tout particulièrement. Comme Ludwik et Hanna Hirschfeld, qui avaient mené une campagne encore plus vaste de prise de sang auprès de soldats notamment malgaches en Salonique pendant la Première Guerre mondiale, Robert David appuyait son étude sur des sujets recrutés, aux ordres de la France, profitant de la mobilisation pour parvenir à ses fins²⁴. Si David citait les travaux des Hirschfeld et empruntait leur méthode de prélèvement, il ne partageait cependant pas

²¹ Robert DAVID, « Le problème anthropobiologique malgache » *Bulletin de l'Académie malgache* tome XXIII (1940-1941), p. 2-28. L'article est contenu dans le carton ANOM 210 APOM 1.

²² *Ibid.*

²³ Pour une approche génétique récente, voir : Murray P. COX, Michael G. NELSON, MERYANNE K. TUMONGGOR, François-X. Ricaut et Herawati SUDOYO, « A small cohort of Island Southeast Asian women founded Madagascar », *Proceedings of the Royal Society*, 2012.

²⁴ Sur l'usage de l'armée d'Orient stationnée à Salonique comme laboratoire géant, voir Jacob MIKANOWSKI, « Dr. Hirschfeld's War : Tropical Medicine and the Invention of Sero-Anthropology on the Macedonian Front » *Social History of Medicine*, 25 :1, pp. 103-121.

leurs conclusions, puisque dans leur article de 1919 (paru à la fois dans *L'Anthropologie* et *The Lancet*), les Hirschfeld réfutaient tout lien entre gène et race²⁵. David ne maîtrisait manifestement pas cette nouvelle science qu'était la génétique et comme nous allons le voir, il s'appuyait de surcroît sur les travaux d'anthropologues racistes dont les théories étaient déjà largement rejetées à son époque²⁶.

Que concluait David par rapport aux origines des Malgaches ? Dans son article de 1940, il affirmait que ses données génétiques démontraient la probabilité que la grande île ait été peuplée de navigateurs venus d'Asie du Sud ou d'Océanie. Il ne rejettait pourtant pas complètement l'hypothèse africaine. Il venait conforter les théories de Gabriel Ferrand qui avait avancé l'idée de vagues migratoires successives, l'une issue de l'Océan, l'autre d'Afrique. En somme, David hésitait.

La seconde partie de l'article de Robert David ne présente pratiquement pas de ressemblance avec la première, hormis son intérêt pour la question des origines malgaches. Dans cette deuxième section, il amasse des données anthropométriques et sérologiques prélevées sur les Mahafaly du Sud-Ouest de Madagascar. Il verse alors dans la pire sorte d'anthropologie physique, celle qui se situe dans la mouvance de l'antisémite notoire George Montandon, que la nouvelle étude d'Alice Conklin dépeint comme largement discréditée déjà en 1940²⁷. Outre que Montandon et ses consorts figurent en très bonne place dans les notes de bas de page de Robert David, relevons l'obsession mensuratrice de l'administrateur : la seconde partie de son article regorge de mesures d'iris et de cranes, d'analyses de pigmentation, de cheveux et de peau. Enfin, preuve tangible s'il en est, à la note 2 de cette seconde partie, David indique que « les applications des méthodes biométriques ont été faites d'après les indications contenues dans l'ouvrage de G. Montandon, *L'Ologénèse humaine*. » David estime que ses propres recherches confirment dans la sphère « anthropobiologique » ce que Ferrand a pu découvrir dans le domaine de la linguistique : une période « prénégroïde » aurait précédé à Madagascar une phase « négroïde » avant de laisser place à une période Indonésienne, puis enfin à une « phase Malaisienne » pré-Merina²⁸.

Il est sans doute révélateur qu'au fil des dernières pages de l'article, David ait évoqué sa frustration à ne pouvoir détruire ce qu'il appelait la preuve physique de ses théories. En réalité David avait effectué des fouilles sur les tombes, heurtant de ce fait les cultures locales. Il écrit : « J'ai interrogé les plus vieux habitants des rares villages de la zone côtière et des agglomérations entre Betsiboka et la mer ; certains et les plus nombreux déclarent ignorer totalement l'existence des sépultures dont le site est protégé par un *fadi* (sic.). Les autres disent que ce sont les tombes des compagnons d'un roi maroserana venu faire la conquête du pays à l'ouest de Betsiboka, il y a une soixantaine d'années, morts au cours de la campagne. Mais l'état de conservation des squelettes et des objets ne paraît pas en faveur de l'hypothèse d'une époque aussi ancienne²⁹. » La citation permet de restituer la réaction de quelques Mahafaly devant les enquêtes de

²⁵ *Ibid*, p. 118.

²⁶ Robert DAVID, « Le problème anthropobiologique malgache », *op. cit.* Cette histoire ne s'arrête pas en 1940-1941. En 1950, dans son poste à Fianarantsoa, Robert David faisait ronéographier un *Essai de bibliographie des groupes sanguins*.

²⁷ Alice CONKLIN, *In the Museum of Man: Race, Anthropology and Empire in France, 1850-1950*, Ithaca: Cornell University Press, 2013.

²⁸ Robert DAVID, « Le problème anthropobiologique malgache », *op. cit.*

²⁹ *Ibid*.

Robert David. Certains paraissent l'avoir induit en erreur, d'autres semblent avoir eu recours à d'autres méthodes pour préserver les tombes, comme celle d'invoquer des *fady* ou tabous. L'on imagine aisément que de telles pratiques d'opposition douce ou de subversion aient également pu accompagner la collecte de sang à laquelle s'était livré l'administrateur dans la capitale.

III) DE MYSTÈRIEUSES INSCRIPTIONS RUPESTRES

Notre dernière rencontre avec Robert David confirme sa fascination pour le mystère des origines malgaches, elle-même sans doute nourrie par une quête d'authenticité qui colora ses premiers travaux sur le *fokonolona*.

En août 1953, David reçut un rapport de Jean Devic. Ce dernier remerciait David pour le soutien dont il avait fait preuve dans le dossier des inscriptions rupestres d'Alakamisy. Le rapport est en fait le compte-rendu d'une mission comprenant Devic ainsi que l'anthropologue et archéologue Louis Molet (lui aussi hanté par la question des origines malgaches), un administrateur du nom de Chenet travaillant au service de l'information, et un certain Dietrich du service de géologie. Ils arrivèrent à Alakamisy dans la région de Fianarantsoa le 14 août. Un mois auparavant, Devic avait trouvé le rocher dit Ivolamena, grâce à l'aide de plusieurs informateurs malgaches. L'équipe au complet releva que le rocher était haut d'environ 80 mètres. La falaise se situait en outre sur la ligne de partage des eaux de la grande île. Les membres de la mission remarquèrent des « caractères morphologiques tels que l'on hésite à les attribuer à l'érosion. Il y a, en conséquence de fortes probabilités pour que ces gravures soient attribuables à la main de l'homme. » Chenet avança alors l'hypothèse suivante, pour le moins osée au regard des inscriptions telles qu'elles figurent sur les photos accompagnant le rapport : « l'inscription d'Ivolamena est déclarée paraître imputable aux caractères d'écriture dérivés de l'alphabet phénicien avec quelques probabilités pour que les signes qui la composent puissent se rattacher aux signes sud-arabiques dits Sabéens³⁰. »

Quelques kilomètres plus loin, à Ambohimiera, devant une autre falaise, Molet « croit y reconnaître une inscription rappelant beaucoup les caractères hébreïques. » Le lieu-dit en Malgache, n'était autre que Vohisoratra, c'est à dire « la montagne aux écritures. » La correspondance entre Devic et David révèle que le premier avait contacté l'administrateur le 4 août, donc avant que la mission ne se mette en marche, lui demandant d'enquêter sur l'existence possible de cette deuxième falaise portant des inscriptions. David avait en fait mené enquête au préalable, défrichant le chemin en interrogeant des Malgaches sur place dans sa circonscription. L'administrateur touche-à-tout semble avoir raffolé de ce type de mission mystérieuse.

En réalité, Robert David avait été renseigné dès le 16 juillet par un « notable » Malgache du nom de Martin Rajafimoliatatra (orthographe incertaine). Ce dernier émettait déjà l'hypothèse que l'inscription de Vohisoratra puisse remonter « au temps du Roi Salomon, qui a envoyé sur la surface du globe les Israélites à la recherche des

³⁰ ANOM 210 APOM 1.

pierres précieuses pour l'édification de Jérusalem. » Et ceci un mois avant que Molet ne rejoigne le notable malgache dans son interprétation. Rajafimoliatatra précisait par ailleurs que Devic venait de passer sur les lieux. Il précisait que Devic avait pu observer la première inscription à Alakamisy, mais pas l'autre à Vohisoratra³¹. Devic devait donc la « découverte » du second site, comme le premier, à un interlocuteur malgache.

L'équipe dépendait d'informateurs locaux de bout en bout. Cette lettre déterminante de Martin Rajafimoliatatra, comportait même un dessin des caractères ornant la falaise. Notons en outre que l'équipe Devic obtint d'autres précieux renseignements par l'intermédiaire du traducteur M. Randrianasolo, qui les dirigea vers un lieu qu'ils fouillèrent à proximité d'Alakamisy.

Les enjeux de cette affaire sont multiples, ses rebondissements également. Elle connut d'abord une certaine notoriété locale, Devic s'arrogeant la gloire de la découverte. Il donna en effet une communication sur le sujet à l'Académie malgache. Puis, il écrit un article paru dans *Tana Journal* le 17 juillet 1953 faisant l'éloge de cette « sensationnelle découverte. » Seule trace des informateurs malgaches dans ces colonnes : la mention de « bruits circulant dans la région de Fianarantsoa sur l'existence de lettres taillés dans la pierre³². »

Relevons ensuite l'hypothèse d'une filiation hébraïque à Madagascar. Cette théorie, très ancienne, avait fait régulièrement surface depuis qu'Etienne de Flacourt l'avait avancée au XVIII^e siècle. Maintes fois reprises par des missionnaires britanniques et norvégiens, notamment, cette genèse n'était évidemment pas unique à Madagascar : Iroquois, Papous et d'autres encore furent souvent renvoyés à Salomon, notamment par des missionnaires. Puis, au XIX^e siècle, l'antienne était reprise à de toutes autres fins par des antisémites, mais aussi par des organisations humanitaires, qui la retournèrent et la manipulèrent pour donner la formule suivante : comme les Malgaches possédaient des racines juives, Madagascar pourrait de nouveau servir de terre de peuplement pour les Juifs. La généalogie hébraïque malgache n'était donc pas innocente, ou tout au moins possérait-elle une longue histoire³³.

Notons enfin la dimension contestée de ces deux « découvertes, » et ce jusqu'à nos jours. En 1962, Pierre Vérin se montrait fort sceptique par rapport aux fameuses « inscriptions. » S'appuyant sur les travaux de géologues, ainsi que sur ceux de Théodore Monod, Vérin évoquait la forte possibilité qu'il s'agisse en réalité d'un phénomène d'érosion naturelle donnant l'illusion d'une écriture³⁴. Sous la première présidence de Didier Ratsiraka (1975-1993), pourtant, la filiation hébraïque allait refaire surface. Selon Marc Spindler, à l'occasion d'un discours donné en janvier 1989 consacré à l'ancienneté des Malgaches, Ratsiraka aurait pointé du doigt la falaise d'Ambohimiera dont l'écriture serait « proto-hébraïque. » Et de supputer qu'il pourrait s'agir de l'emplacement d'Ophir d'où provenait l'or de Jérusalem, avant

³¹ ANOM 210 APOM 1.

³² « Sensationnelle découverte d'inscriptions rupestres, » *Tana Journal* 17 juillet 1953.

³³ Éric JENNINGS, « Writing Madagascar back into the Madagascar Plan », *Holocaust and Genocide Studies* 21 : 2 (Automne 2007), p. 187-217 ; Adrien MATHIEU, « Le Projet "Madagascar" : Une tentative de colonisation juive. Les décideurs français, 1936-1939 », *Revue d'histoire diplomatique* (2011), pp. 157-180 ; Pierre BREST, « Madagascar et la question juive (1936-1941) », n°2, septembre 2005, pp. 45-78.

³⁴ Pierre VERIN, « Rérospective et problèmes de l'archéologie, » *Asian Perspectives*, University of Hawai'i iPress, 1962, 6 (1-2), p. 207.

d'effectuer un rapprochement entre plusieurs mots malgaches et hébreux devant l'assistance « médusée³⁵. » L'archéologue Rafolo Andrianaivoarivony, de l'Université d'Antananarivo m'a par ailleurs indiqué que le président Ratsiraka avait confié à l'universitaire Fred Ramiandrasoa la tâche d'enquêter sur les origines des inscriptions rupestres. Le rapport qui en découla serait toutefois demeuré secret, et reste en tout cas introuvable³⁶. Enfin, d'après une source internet, les falaises feraient aujourd'hui l'objet de convoitises, opposant d'une part la population locale à d'autre part des groupes religieux comme une branche de la FJKM, ou Église de Jésus Christ à Madagascar venant y effectuer des pèlerinages. Peut-être cet intérêt est-il suscité par ce rapprochement avec Ophir, car il y est notamment question d'or caché³⁷.

CONCLUSION

Si le cas de Robert David n'est pas nécessairement représentatif, l'on est toutefois tenté de voir en lui l'incarnation d'une dernière génération « d'experts » coloniaux sur Madagascar formés à l'ENFOM dans les années 1930. À la fois spécialisé et encyclopédique dans ses centres d'intérêt, David était surtout pétri d'une obsession sur l'origine des Malgaches, et marqué par un courant essentialiste des années 1930 et 1940. Ces deux forces motrices propulsèrent et conditionnèrent à la fois ses textes légaux sur le *fokonolona*, ses écrits « anthropobiologiques » et son intérêt pour des traces archéologiques censées apporter des pierres à l'édifice de l'élucidation des origines malgaches. Robert David cumulait allégrement les rôles de « roi de la brousse, » de force de l'ordre, d'ethnographe, d'archéologue, de juriste, de détective, de médecin, d'historien, de linguiste, de généticien et de sociologue. Façonné autant par l'éthos maurassien de ses années formatrices, que par les innombrables toiles orientalistes qui l'entouraient dans son quotidien (représentant Madagascar, mais surtout l'Indochine, le Maghreb et la Terre Sainte)³⁸, ce Malgachisant autoproclamé participa à de nombreux épisodes du crépuscule de la colonisation française dans la grande île.

³⁵ Marc SPINDLER, « L'usage de la bible dans le discours malgache » dans Jean-Dominique DURAND et Régis LADOUS, *Mélanges offerts à Jacques Gadille*, Paris, Beauchesne, 1992, p 218. Précisons que le discours du Président a été publié dans *Midi Madagascar* du 7 janvier 1989.

³⁶ Mel de l'intéressé à l'auteur, juillet 2013.

³⁷ <http://maitso.over-blog.com/article-le-rocher-qui-parle-a-alakamisy-ambohimaha-fianarantsoa-madagascar-50291238.html> (consulté en août 2013).

³⁸ Les effets personnels de l'administrateur furent mis aux enchères en 2010.

Voir : www.interenchères.com/médias (consulté en août 2013).